

19 juil 2013 -20:39

Appartient à Conseil des ministres du 19 juillet 2013

Gestion des données à caractère personnel et des informations par les services de police

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Joëlle Milquet et de la ministre de la Justice Annemie Turtelboom, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi sur la gestion de l'information policière modifiant la loi sur la fonction de police et la Loi organique du contrôle des services de police et de renseignements et de l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace du 18 juillet 1991.

Voir le communiqué de presse ci-joint.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13
<http://www.milquet.belgium.be>

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11
<http://www.justice.belgium.be>